



## COMPTE RENDU DE REUNION

Le 8 octobre dernier, le Bureau du CIQ, qui en avait fait la demande, était reçu par M. Pierre Bénarroche, nouveau maire du 6/8.

Il était accompagné par un de ses adjoints, M. Eliott Perenchio, dont la fonction est, entre autres, d'assurer la liaison avec notre CIQ.

M. Bénarroche et son adjoint se sont présentés et nous l'avons fait à notre tour, à savoir : Jacques Delon, président ; Pierre-Henri Joly et Robert Lesueur, vice-présidents ; Jean Marie Fortès, secrétaire général.

Nous lui avons remis un dossier pour lui permettre de mieux connaître notre association.

\* \* \*

Dans un premier temps, M. le maire nous a fait part des projets de la municipalité intéressant notre secteur :

1 1-

### 1/Circulation :

Une Zone à trafic limité ZTL serait créée dans le 8<sup>ème</sup>, comme cela se fait à Londres, Florence ou Gènes pour tenter de lutter contre l'asphyxie du trafic de la Vielle Chapelle jusqu'à Callelongue.



Des caméras relèveraient les plaques minéralogiques des voitures des résidents, commerçants et usagers du port qui seraient seules autorisées à s'y rendre.

L'idée : moins de voitures et plus de transports en commun.

Un parking relais avec navettes vers les Goudes et Callelongue serait créé à l'emplacement de la portion du Bd urbain sud dont l'aménagement sera supprimé dans cette zone.

2)/**2024, Jeux Olympiques** : La subvention initialement prévue à charge de la ville sera revue à la baisse.

Pour la « marina », l'hébergement des sportifs et organisateurs sera assuré dans des containers qui, après, pourront être récupérés pour des logements dans des situations d'urgence du type « rue d'Aubagne ». Cela évitera de réaliser les constructions en « dur » initialement prévues.



Les tribunes seront construites à titre provisoire.

*Nous précisons que nous souhaitons être informés des décisions qui seront prise pour la préparation de ces Jeux, car cela risque d'impacter directement la vie de nos adhérents.*

### 3/**Urbanisme** :

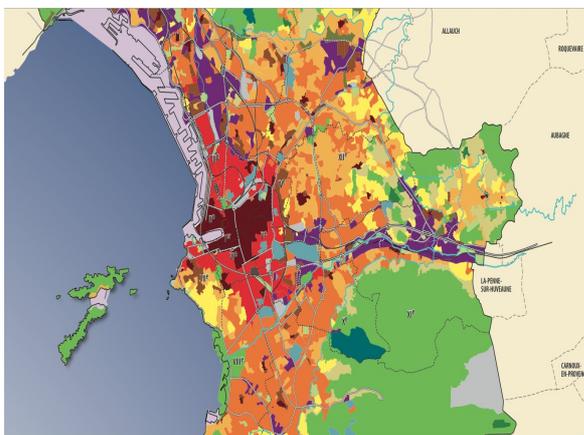
Avenir de l'hippodrome Borely  
l'espace fait 27 ha.

Il faut prendre le temps d'y réfléchir



### 4) **Projets de construction** :

Il faut restreindre la bétonisation et s'assurer que tous les réseaux soient suffisants.



Tous les terrains, propriété de la mairie, seront gelés et ne seront pas proposés à des promoteurs, ils seront conservés à titre de réserve foncière.

La mairie sera particulièrement vigilante sur le respect de l'espace public.

*A cette occasion, nous rappelons les débordements sur l'espace public, signalés par nos adhérents, du Columbia et du restaurant Villa*



*Rocca.*

*Nous demandons également ce qu'il est advenu de « la charte des terrasses »*

*Nous évoquons le cas actuel du devenir de l'emplacement de l'ancienne clinique Monticelli ainsi que de celle de Wulfram Puget.*

*Nous rappelons, par ailleurs, le rôle joué par le CIQ pour faire annuler le projet de vente de terrains appartenant à l'école Flotte et qui devaient être proposés à des promoteurs dans le cadre d'un partenariat « public-privé ».*

*Pour répondre à nos adhérents, nous demandons que soit précisé le statut de l'avenue Flotte pour savoir s'il est public ou privé.*

## **5/ Créations de jardins :**

*Au bout de l'avenue Auguste Marin existe un terrain de 3.000 m<sup>2</sup>. Il est envisagé, dans le but de favoriser le lien social, d'y établir une zone de « jardins partagés ». Nous précisons qu'à notre connaissance, il s'agit d'une zone rocailleuse.*

*Nous y avons suggéré la construction d'une crèche, qui, à cet emplacement, aurait été fort appréciée des nombreuses résidences voisines.*



Dans un deuxième temps, à tour de rôle, nous communiquons à M. Bénarroche les informations ou les demandes provenant de nos adhérents :

## 1/Sécurité :

*Nos adhérents sont exaspérés par les rodéos très fréquents au square Monticelli, sur le Prado et l'avenue Pompidou, ainsi que par les excès de vitesse et le bruit des motos, le jour et surtout la nuit.*



*Ils déplorent les squats pratiqués à la*



*place Muselier, devant l'entrée de la résidence Flotte et au stade Flotte.*

En réponse sur ce sujet, M. le maire nous précise les projets de renforcement des effectifs de la police municipale : il y a actuellement 435 postes pour la Police Municipale ; ils seront doublés. Le 15.10.2020, 100 recrutements sont prévus, mais il ne faut pas oublier que la formation nécessite 9 mois.

De la même manière que la Police Nationale est divisée en 3 secteurs sur la ville : Division Nord, Centre et Sud, cette structure sera appliquée à la Police Municipale et l'ancien commissariat du 8ème, au Bd d'Haifa, deviendra le siège de la zone Sud. Le souhait est, grâce à la Police Municipale, de réintroduire une forme de police de proximité. De même, sera renforcé le rôle des médiateurs qui interviennent dans des secteurs délicats, notamment de 20 h à minuit.

*A cette occasion, nous rappelons les trafics de drogue qui se déroulent à la rue Marin, au stade Flotte et au square Monticelli.*

## 2/Le bruit :

*Nous informons M. Bénarroche du fait que notre CIQ a consacré une réunion avec ses adhérents, spécialement dédiée au « bruit » et lui en remettons le compte rendu spécifique en un bulletin de 6 pages largement diffusé. Nous rappelons, demande récurrente, le vacarme insupportable des motos sur les grands axes, et l'intérêt des radars « méduse » qui verbalisent sur la base du bruit émis.*



*Nous faisons état également des nuisances répétitives, pendant l'été, des « tamtams » et autres percussions, que subissent pendant des heures, les riverains de l'avenue Pompidou auxquelles s'ajoutent celles provoquées par les diverses attractions sur les plages avec une sonorité non maîtrisée.*

*A ce sujet sont évoqués les décrets récents de 2017 mettant en cause la responsabilité de la mairie.*

*Enfin, une lettre collective, transmise par une de nos adhérentes sur le bruit assourdissant des motos, engendrant des insomnies, est transmise au maire.*

En réponse, M. Le maire nous précise qu'il existe une police du bruit et qu'il la sollicitera.

Il souhaite que lui soit communiquée une documentation sur le radar « méduse », ce que nous faisons.

**3/Le parc Valbelle** : *Il s'agit d'un parc boisé, d'une superficie proche d'un hectare, situé sur le Prado, proche du David. Depuis des années les riverains, sans y parvenir, demandent, pour des raisons de sécurité (entre- autres, non éclairé) qu'il soit enfin fermé la nuit. En outre, il comporte de nombreux arbres morts qui auraient dû être enlevés et qui représentent un danger, d'autant que certains sont tombés dans la copropriété voisine. Enfin, les vestiges de la chapelle, historiquement classés, laissés à l'abandon, ont été clôturés et sont régulièrement squattés ou servent de décharge sauvage. Il y aurait lieu, avec le concours des « bâtiments de France » de faire procéder à leur réhabilitation et à la mise en valeur de cet emplacement.*



En réponse, il nous est indiqué que, pour la fermeture nocturne, un système de fermeture par ventouses électroniques avec déclenchement programmé est à l'étude. Bien évidemment, une possibilité de sortie sera ménagée.

#### **4/Incivilités, nuisances et cadre de vie :**

*Nos adhérents se plaignent du fait que les trottinettes jonchent les rues et sont abandonnées n'importe où.*



*Ils déplorent également les stationnements abusifs, hors des zones payantes, avec des « voitures ventouse » jamais verbalisées.*

*Il apparaît que les « coussins berlinois » (dispositif de ralentissement composé de 2 éléments séparés) sont inefficaces pour les motos et devraient être remplacés par des ralentisseurs aux normes. Il serait nécessaire également de mettre aux normes les « gendarmes couchés ».*



*Il faut remédier aux passages piétons, non visibles, aux trottoirs défoncés, et à la multiplication des barbecues sur les plages.*



En réponse, M. Bénarroche précise que, pour les barbecues, il y en a plus de 80 chaque nuit et qu'il est illusoire d'arriver à les interdire. Donc, des postes fixes seront créés côté mer, pour réguler cette pratique.

Les conventions accordées à certaines « baraques ou paillottes » de servir des collations, avec ambiance musicale, seront dénoncées et l'emplacement sera dévolu à des clubs de sport.

La collecte des ordures sera améliorée et adaptée à la saison avec la création de grands containers enterrés.

Une remise en état du parc balnéaire sera effectuée. Pour les trottinettes, des emplacements seront créés pour les loueurs, à charge pour eux de les faire

respecter sous peine d'amende. Il est demandé au CIQ de faire un inventaire des améliorations à apporter dans le quartier du type : trottoirs défoncés.....et de le communiquer à M. Pérenchio.



*Le CIQ demande que lui soient communiqués les noms et références de ses interlocuteurs à la métropole et à la mairie centrale.*

En conclusion, M. le maire nous précise que sur tous ces points, les pouvoirs de décision sont répartis entre métropole et mairie centrale. Il appuiera, s'il y a lieu, nos demandes auprès des décisionnaires.

Le souhait de cette nouvelle équipe est de rétablir la confiance et d'améliorer le quotidien.